

## **Lancement du réseau de recherche national dans les Tic : 2RSTIC mobilise les compétences nationales**

Le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, M. Hamid Bessalah, a procédé hier au lancement officiel du réseau de recherche national dans le domaine des sciences et technologies de l'information et de la communication (2RSTIC).

Inscrit en droite ligne de la e-Algérie 2013 visant l'instauration d'une société de l'information et d'une économie numérique, ce réseau vise, explique le ministre, à rendre la recherche utile et plus productive, ce qui exige, à son avis, la mobilisation des compétences nationales exerçant au niveau des laboratoires et centres de recherche de l'enseignement supérieur pour valoriser leur savoir et savoir-faire.

Mettant l'accent sur la nécessaire évaluation réelle et effective par les pairs et les locaux des activités menées dans le cadre de ce réseau, le ministre a également soulevé la condition financière qui exige la mobilisation de moyens permanents pour soutenir l'activité et valoriser les programmes de recherche qui devraient être sur le marché. «Pour arriver à des résultats perceptibles, le réseau doit être hétérogène et mobilisateur de toutes les compétences nationales», a encore soutenu le ministre qui a fait part de la composante de ce projet réunissant des scientifiques, des chercheurs, des administrateurs, des bailleurs de fonds et des opérateurs économiques. Au 9 juin, 3 entreprises, 13 universités, 19 laboratoires et centres et 36 équipes de recherche ont adhéré au 2RSTIC, dont les projets seront soutenus par l'Etat et proposés par les différents pôles constituant le réseau.

Ces projets de recherche seront tirés de thèmes proposés par les comités sectoriels de recherche et soumis aux opérateurs économiques, lesquels opérateurs peuvent également formuler des thèmes. «Il est attendu du réseau d'assurer une veille technologique et stratégique et de contribuer au choix des modèles économiques à mettre en place», explique le ministre. A noter que le financement du réseau sera assuré par le Fonds d'appropriation des usages et de développement des TIC (FAUDTIC), créé en décembre 2008, qui prévoit des subventions de l'Etat et la récupération des fonds dormants au niveau de l'ARPT pour les utiliser dans la recherche, la formation et la normalisation en matière de télécommunications ainsi que la généralisation de l'accès à internet. Des fonds propres du ministère seront également mobilisés pour financer le projet.

Quant aux actions à financer, elles ont été déjà définies par la stratégie e-Algérie 2013 et formalisées dans un plan d'action établi par le ministère. Le projet «e-Algérie» prévoit, en effet, 21 actions dans le cadre de l'axe portant renforcement de la recherche-développement et de l'innovation qui se décline en sept objectifs principaux. Cette même stratégie préconise également, note le ministre en réponse aux préoccupations des opérateurs économiques, des mesures nécessaires pour aider les PME à accéder aux marchés publics des Tic et pour améliorer leur performance à travers l'élaboration de textes de contrats de performance public-privé.

**Hamida B.**

<http://www.elmoudjahid.com/accueil/Nation/37919.html>

# LE TEMPS D'ALGERIE

## Il sera lancé avant la prochaine rentrée scolaire **Ousratic version II concernera 10 millions de personnes**

*Le projet Ousratic II sera lancé avant la prochaine rentrée scolaire, a annoncé hier à Alger le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Hamid Bessalah. S' EXPRIMANT en marge d'une journée d'étude consacrée au réseau de recherche sur la science et les technologies de l'information et de la communication (RRSTIC), il a indiqué que le programme a été tracé en étroite collaboration entre son département et celui de l'Education nationale. Et de préciser que Ousratic II sera présenté au gouvernement et fera bénéficier quelque 10 millions de personnes, intervenant dans le domaine de l'Education nationale, l'Enseignement supérieur et la Formation professionnelle. Après la dotation des établissements scolaires de micro-ordinateurs et de laboratoires mobiles, laboratoires qui devront servir à enseigner des matières avec des technologies de l'information et de la communication, la seconde phase du projet portera sur le développement de plateformes de contenus, avant de définir les moyens pour atteindre l'objectif «un ordinateur/un élève».*

K. S.

<http://www.letempsdz.com///media/PDF/letemps290609.pdf>



## EN DÉPIT DE LA CRISE L'Internet reste une dépense prioritaire

*Les services haut débit jouent un rôle central dans la vie économique et sociale de toute la population mondiale. Les habitants des pays émergents voient au contraire l'avenir avec davantage d'optimisme que ceux des pays développés.*

Selon une récente enquête, les services haut débit restent une dépense prioritaire des consommateurs, même en période de crise économique. Selon cette étude réalisée en France par Alcatel-Lucent, et dont les résultats ont été ensuite extrapolés sur des pays émergents, notamment l'Algérie, les consommateurs ne veulent pas se passer des services haut débit à domicile et ce en dépit de l'ambiance de récession ambiante.

Ces citoyens préfèrent ainsi réduire leurs dépenses en sorties au restaurant ou en voyages, par exemple, plutôt que de compromettre leur utilisation régulière des télécommunications et de l'Internet en général. C'est ce que révèle donc une série d'études récentes lancées par Alcatel-Lucent (Euronext Paris et Nyse: ALU). Ces conclusions ont été présentées dans le cadre d'une étude globale concernant l'impact de la récession économique sur les dépenses de services de télécommunication et le rôle des services haut débit dans la croissance économique mondiale et le bien-être social. Cette étude réalisée sous les auspices du programme MAP (Market Advantage Program) d'Alcatel-Lucent - en coopération avec le cabinet d'études Penn & Schoenn Berland Associates et Ipsos MediaCT - s'appuie sur une analyse statistique pour déterminer les dépenses prioritaires des consommateurs dans un contexte de récession, par rapport à la valeur relative d'un large éventail de services payants spécifiques. Dans cette approche, les services haut débit semblent à peine ressentir les effets de la crise: 84% des consommateurs considèrent le haut débit comme un service réseau indispensable pour lequel il est fort peu probable qu'ils réduisent leurs dépenses.

Les études révèlent par ailleurs que d'autres consommateurs envisagent de s'abonner à des services haut débit et/ou de passer à des services plus modernes, même s'ils réduisent leurs dépenses dans d'autres domaines.

Cette préférence a notamment pour origine la volonté de réduire les coûts et les temps de trajet pour se rendre au travail, ainsi qu'un choix en faveur d'alternatives plus écologiques.

Dans les pays développés, les personnes interrogées remarquent également qu'elles utilisent de plus en plus le Web comme source d'information, outil professionnel, réseau social et lieu de divertissement. « *Ceci montre clairement que les services haut débit jouent un rôle central dans la vie économique et sociale de toute la population mondiale* », a déclaré Tim Krause, directeur marketing d'Alcatel-Lucent.

*« À l'heure où le monde cherche comment gérer le double défi de la croissance économique et du changement climatique, notre étude indique que le haut débit et l'économie numérique doivent impérativement être portés à l'ordre du jour des décisions prioritaires. »*

L'étude révèle cette même attitude vis-à-vis des dépenses de haut débit dans toutes les régions et classes socio-économiques, mais elle relève également des différences entre les consommateurs des marchés à forte croissance et ceux des marchés plus développés. Sur des marchés tels que la France, par exemple, les ménages ressentent plus durement la crise financière que dans d'autres pays. 86% des Français interrogés déclarent que l'Internet haut débit est chez eux le principal moyen de communication via la ligne terrestre ou les services mobiles - contre 84% dans le monde entier.

Les habitants des pays émergents voient au contraire l'avenir avec davantage d'optimisme que ceux des pays développés. Alors que deux tiers d'entre eux déclarent réduire leurs dépenses, 85% des consommateurs des pays émergents pensent que la situation économique de leur ménage sera identique ou meilleure dans un an - contre 64% dans les pays développés. Rappelons que l'équipementier en télécommunications Alcatel Lucent a été retenu par Algérie Télécom, l'opérateur historique, pour poursuivre le développement de son réseau d'accès haut débit.

Cet équipementier a été chargé de fournir également des services de conseil complets afin d'aider l'opérateur à faire face à la très forte demande d'abonnements ADSL.

Les solutions de cette équipementier permettant généralement aux abonnés d'Algérie Télécom d'accéder plus facilement à l'Internet haut débit, y compris dans les régions faiblement peuplées et les zones rurales isolées.

Notons enfin que l'opérateur historique a, dans un souci de généraliser l'accès haut débit, réduit de 50% les prix de l'Internet en Algérie.

**Salim BENALIA**



## **Adoption des deux amendements du projet de loi relatif à la prévention des infractions liées aux TIC**

Le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a adopté hier les deux amendements introduits au projet de loi portant règles particulières relatives à la prévention et la lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication (TIC), car répondant aux conditions de forme.

Lors de sa réunion présidée par M. Abdelaziz Ziari, président de l'APN, le bureau a soumis les deux amendements à la commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés pour examen et élaboration du rapport complémentaire qui sera soumis demain au vote lors d'une séance plénière, a indiqué un communiqué de l'APN.

Lors de cette réunion, quatre questions orales et sept autres écrites ont été soumises au gouvernement après examen, car répondant aux conditions de forme, ajoute la même source.

Le bureau de l'APN a pris connaissance de l'avis du gouvernement sur la proposition de la loi portant amendement de la loi N° 85-05 relative à la protection et la promotion de la santé.

<http://www.elmoudjahid.com/accueil/Nation/37915.html>



## Développement des TIC

### Un fonds pour l'appropriation des usages

**Le Réseau de recherche nationale dans le domaine des sciences et technologies de l'information et de la communication (2RSTIC) a été installé hier à Alger par Hamid Bessalah, ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication. Selon lui, un certain nombre de conditions doivent être réunies pour la réussite de cette initiative.**

*Il s'agit de « la mobilisation des compétences humaines. Elles existent et activent dans des laboratoires de recherche. Il y a lieu de les impliquer. Il faut une programmation de recherche utile, une évaluation effective et des moyens financiers permanents. Les projets seront soutenus par l'Etat à condition qu'il y ait au moins un opérateur économique et une équipe de recherche pour démontrer l'utilité du projet préconisé ». M. Bessalah a parlé aussi de la veille stratégique que le réseau doit assurer car « dans le passé, nous avons fait des choix technologiques dont certains ont eu des retombées négatives. On évoque aujourd'hui la 4G, il nous faut une vision claire dans ce domaine. Quel sera le modèle à mettre en place ? C'est aussi le cas des réseaux informatiques et de télécommunication de type NGN (Next Generation Network). Le réseau doit guider le choix de l'Etat, on ne peut plus continuer à naviguer à vue ». Le financement du réseau se fera par le Fonds d'appropriation des usages et du développement des technologies de l'information et de la communication (Faudtic) et le Fonds national de la recherche.*

Le Faudtic a été instauré par la loi n°08-21 du 30 décembre 2008 portant loi de finances pour 2009. Ce compte retrace les subventions de l'Etat, le reversement par l'Autorité de régulation des postes et télécommunications de la contribution à la recherche, à la formation et à la normalisation en matière de télécommunications et autres financements, dons et legs ainsi que les dépenses liées à toutes les actions en liaison avec le programme stratégique Algérie électronique 2013 (E-Algérie 2013), les études, l'assistance technique, la recherche-développement et la promotion des associations professionnelles du secteur. 13 universités et centres de recherche au niveau national et 19 laboratoires et entreprises économiques ont adhéré jusque-là au réseau, formant ainsi 36 équipes de recherche en développement. « *Malgré tous les efforts accomplis, les activités de recherche scientifique et de développement technologique et la formation des compétences humaines dans les TIC sont encore limitées* », souligne le rapport de synthèse E-Algérie 2013. Le document prévoit des mesures incitatives et motivantes pour les multinationales (Microsoft, Oracle, Cisco) présentes sur le marché national en vue d'investissements dans la mise en place de Centres de transferts de technologie et d'innovation (CTTI) à Sidi Abdallah. Il a été préconisé également de favoriser les partenariats avec les universités et les centres de recherche étrangers.

**Par [Kamel Benelkadi](#)**

<http://www.elwatan.com/Un-fonds-pour-l-appropriation-des>



## RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DES TIC

### Les start-up algériennes désespèrent

**RIEN** ne va plus pour les start-up algériennes.

Ces petites entreprises spécialisées dans le développement des nouvelles technologies sont confrontées à de sérieux problèmes. A entendre leurs responsables, leur survie est carrément menacée. Hier, lors de la journée d'étude sur la mise en place du réseau de recherche sur la science et les technologies de l'information et de la communication (2RSTIC), organisée en présence de Hamid Bessalah, ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, au siège de son ministère à Alger, les patrons de plusieurs start-up n'ont pas hésité à saisir officiellement le ministre pour l'interpeller sur certaines «dérives» constatées quotidiennement dans le marché national des TIC. «L'accès au financement est très difficile dans notre pays. Il faut le faciliter en urgence car de jeunes start-up très prometteuses abandonnent leurs projets parce qu'elles ne bénéficient d'aucun crédit bancaire. Pour décrocher seulement un financement de l'ANSEJ, il faut compter au moins une année.

C'est très lent et très décourageant. En plus, les banques ne misent jamais sur les projets portant sur les TIC.

Elles ne veulent jamais financer un projet dans ce domaine», dénonce pour sa part, M. Boukaba, responsable de Touiza Télécom, l'une des trois entreprises qui ont adhéré au 2RSTIC, qui ne comprend pas pourquoi aussi on privilégie toujours les entreprises étrangères au détriment de start-up nationales. *«Il y a de jeunes start-up qui regorgent de jeunes compétences, mais on fait rarement appel à elles. A chaque projet, on octroie le marché à des étrangers. C'est anormal et injuste»*, signale-t-il.

D'autres patrons de start-up présents à la journée d'étude ont mis en relief les proportions alarmantes que le phénomène des fuites de cerveaux est en train de prendre. *«Cette saignée pénalise le développement des entreprises algériennes dans le domaine des TIC.*

*Il faut vraiment faire quelque chose d'autant que des cabinets d'avocats, des chasseurs de têtes, investissent aujourd'hui les campus pour détecter nos meilleures compétences et les exporter à l'étranger. C'est une tendance très dangereuse»*, avertissent-ils. Sur un autre chapitre, celui de l'accès au marché public pour les PME, les patrons des start-up nationales ont relevé que des *«pratiques malsaines»* entachent les passations de marchés en Algérie. *«Monsieur le ministre, il faut moraliser en urgence le marché national»*, souligne à ce propos M. Madani, directeur général de l'entreprise IT2S, une start-up en pleine expansion. Par ailleurs, concernant les projets portant sur la sécurité des réseaux d'information, la biométrie et la vidéo surveillance, notre interlocuteur a relevé qu'ils *«doivent être confiés à des compétences algériennes car ils relèvent de la sécurité du pays.*

Ainsi, les start-up qui, sous d'autres cieux, sont des entreprises innovatrices, lesquelles n'ont pas peur de prendre des risques en adoptant un concept de service pour exploiter les nouvelles technologies et réaliser des gains de productivité, n'ont jamais pu décoller en Algérie. Face à cette situation, Hamid Bessalah promet, dans le cadre de la stratégie e-Algérie 2013, de défendre les intérêts des start-up algériennes en les associant à des programmes de recherches et en instaurant l'obligation du partenariat local pour toute entreprise étrangère désireuse d'investir en Algérie.

Cette mesure contribuerait à renforcer le transfert des technologies au profit de nos start-up. Soulignons enfin qu'un fonds d'appropriation des usages et développement des TIC (FAUDTIC) a été mis en oeuvre depuis 2008. Ce fonds devra financer les projets des start-up nationales. Mais là encore, ces dernières appréhendent d'ores et déjà le fonctionnement de ce fonds. Quoi qu'il en soit, l'appel de détresse de nos start-up n'a pas à rester inaudible.

**A. S.**

<http://www.latribune-online.com/pdf/2009/06/29062009.pdf>



## Le problème entre l'EEPAD et Algérie Télécom reste posé

Le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Hamid Bessalah, a indiqué hier que le problème entre l'établissement de l'enseignement professionnel à distance (EEPAD) et Algérie Télécom « persiste ».

Les négociations entre les deux parties « sont toujours en cours », a indiqué le ministre à la presse en marge d'une journée d'étude sur le réseau de recherche sur la science et les technologies de l'information et de la communication (RRSTIC). Précisant que le ministère a fourni à l'EEPAD et Algérie Télécom un cadre de négociation, M. Bessalah a affirmé que les deux parties « doivent trouver une solution ». Algérie Télécom avait établi un échéancier pour que l'EEPAD s'acquitte de ses dettes avant le 26 mai 2009, mais le ministre a affirmé que « *la connexion n'a pas été suspendue afin de ne pas pénaliser les abonnés* ».

<http://www.elwatan.com/Le-probleme-entre-l-EEPAD-et>



## Loi de Finances complémentaire 2009

### Pression fiscale réduite pour les entreprises

Karim Djoudi, ministre des Finances, a révélé hier les contours du projet de loi de finances complémentaire 2009 (LFC). S'exprimant lors d'un passage sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale, M. Djoudi a indiqué que le projet en question, actuellement sur la table du gouvernement pour examen, prévoit des mesures visant à promouvoir l'investissement national et à réduire la pression fiscale.

Ne donnant pas les détails du projet, M. Djoudi s'est contenté d'axer sur les grands principes de la mouture de la loi, qui devrait accorder plus d'« avantages en matière de taxes et d'investissements » pour les entreprises nationales. Selon le ministre, ce texte, qui s'articule autour de trois axes importants, donnera la part belle à la lutte contre la fraude, l'évasion fiscale et la contrefaçon, la réduction de la pression fiscale avec comme finalité la relance de l'emploi et la création de richesses et la consécration de la régulation du commerce extérieur et l'investissement sur le marché national. Certaines associations patronales, interrogées au sujet de ces mesures annoncées, espèrent plus d'efforts et de pragmatisme. Boualem M'rakech, président de la Confédération algérienne du patronat (CAP), considère que « *les solutions préconisées doivent traduire effectivement les préoccupations de l'heure à travers le renforcement des moyens nationaux des entreprises* ». Des moyens qui ne sont pas, ajoute-t-il, « *en mesure de répondre à ces mêmes préoccupations* ». Le CAP, par la voix de son président, entend d'ailleurs saisir par « document » le ministère des Finances la semaine prochaine. Un écrit où sera consignée une série de « propositions » qui vont dans le sens de la sauvegarde de l'entreprise nationale.

M. Naït Abdelaziz, président de la Confédération nationale du patronat algérien (CNPA), reste pour sa part optimiste. « *Il y a une approche pragmatique des problématiques. Il y a un début d'écoute concernant l'allègement fiscal qu'on ne doit pas nier* », souligne-t-il. Toutefois, il rappelle que des efforts complémentaires dans le sens d'alléger la pression fiscale sur l'entreprise doivent être accomplis. Pour M. Naït Abdelaziz, l'entreprise privée ne doit pas subir à elle seule les charges fiscales. « *Les collectivités locales doivent s'autosuffire et avoir les moyens de leurs politiques. Ce n'est pas à l'entreprise de les prendre en charge* », plaide-t-il, en émettant le vœu de voir réduire la taxe sur l'activité professionnelle (TAP). « *Cette taxe gêne et pénalise l'entreprise* », regrette-t-il encore. L'autre problème soulevé par les patrons est celui du marché informel qui porte, selon eux, des coups durs à l'économie nationale et à l'entreprise à travers une concurrence des plus déloyales. Le président du CNPA appelle les entreprises et les pouvoirs publics à « *se mobiliser dans le but d'imaginer des mesures volontaristes à même d'éradiquer ce phénomène* ».

Par [H. Lamriben](#)

<http://www.elwatan.com/Pression-fiscale-reduite-pour-les>



## Salon international du recrutement Le virtuel au service des candidats

**Projet** □ *Les sites internet destinés au recrutement, comptent ajouter une rubrique «psychologie» pour permettre aux candidats à l'emploi de s'auto-évaluer.*

«Sirrha every where», c'est la version virtuelle du Salon international du recrutement et des ressources humaines en Algérie (Sirrha), dont la 6e édition a été inaugurée, hier, et sera clôturée aujourd'hui à l'hôtel Mercure à Alger. Lors de l'ouverture, l'organisateur de ce Salon, Mohamed El-Ouahdoudi, a fait savoir que cette version permettra aux personnes de postuler à distance. «La mise en place de "Sirrha every where" permettra à toute personne ne pouvant pas prendre part au Salon, de postuler à distance auprès de l'entreprise de son choix, avec la garantie que son dossier sera remis à l'entreprise qu'il aura ciblée», a-t-il expliqué. Toutefois, ce Salon qui sera accessible sur Hyperlink "<http://www.sira-algerie.com>" [www.sira-algerie.com](http://www.sira-algerie.com) met à la disposition des internautes, les nouvelles informations en continu sur les sociétés qui recrutent. Dans ce sillage M. Ouahdoudi a appelé les autorités à donner plus d'importance à ce domaine en mettant les moyens à la disposition de ce Salon. S'agissant de cette 6e édition, ce responsable affirme qu'il y a 2 500 postes d'emploi à pourvoir chez les 35 partenaires. D'ailleurs, la société Orascom Télécom Algérie, selon Sabrina Mokrane, manager recrutement et assesement center, offre 400 postes d'emploi. De son côté, M. Patissout, DRH adjoint au sein de la société des eaux et assainissement d'Alger (Seaal), a déclaré que plus de 100 postes d'emploi sont à pourvoir dans la wilaya d'Alger. «Les investissements de l'Etat et la remise à niveau des différentes structures de la Seaal et le projet de réfection des réseaux donneront la chance aux jeunes diplômés, même issus des petites écoles, d'être recrutés», a-t-il expliqué. A signaler que les sociétés de recrutement international accréditées en Algérie étaient présentes à ce Salon. Intervenant lors d'une conférence de presse, le directeur exécutif de «Michael Page Africa», Kadi Boualem, a fait valoir l'importance du marché algérien de l'emploi en cette période de crise économique. «Nous avons constaté que la crise économique qui sévit dans le monde, n'a pas touché le continent africain, notamment l'Algérie où nos partenaires ont maintenu la cadence de leur recrutement, et ce, même au début de cette année», a-t-il souligné. Seulement, M Kadi dénote un manque accru de hauts cadres activant dans certains domaines tels le management et le marketing. Pour sa part, Allaoua Nedjai, P-DG de RH Partners Consulting in human resources, considère que le privé, en gagnant du terrain, offre une chance de voir émerger la culture de sous-traitance du recrutement. Toutefois, les experts ont relevé que le E-recrutement est en nette progression dans notre pays car, en plus du Salon virtuel qui a été créé, ce domaine compte plus de cinq opérateurs qui ne cessent d'améliorer leurs prestations.

**M.M.**

<http://www.infosoir.com/edit.php?id=100967>



## Les professionnels s'interrogent sur l'avenir de la technologie

A l'appel de l'éditeur de sécurité Symantec, les professionnels de la sécurité, et plus globalement de l'IT, se sont donnés rendez-vous dans la capitale britannique pour confronter leurs points de vue. Au menu, le Cloud computing et la nécessité d'une «gouvernance mondiale» pour encadrer les pratiques sur Internet. Principal intervenant à la table ronde, Dr Steve Purser, directeur du département technologique de l'Enisa (Agence européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information) a donné son point de vue sur la question : «Le Cloud ne constitue pas en soi une nouvelle technologie. Il s'agit d'une opportunité qui va dans le sens d'une mise en activité au sein d'une infrastructure. L'Enisa tente de regarder du côté de la sécurité quelle échelle d'activité peut englober le Cloud». Ce responsable tente d'expliquer le rôle de son organisation, l'Enisa au sein du monde informatique. Décriée, cette organisation basée à Malte tente néanmoins d'opérer une forme de gouvernance au sein de l'univers informatique européen. Une gouvernance donc, bien difficile à mettre en place puisque le principe du Cloud computing est d'héberger des ressources souvent en dehors du territoire. Les principales pierres d'achoppement se trouvent être d'ordre réglementaire ou de mise en conformité entre Etats...Une position que soutient notamment John Carr, conseiller du gouvernement britannique en matière de protection de l'enfance sur Internet : «Le Cloud demeure compliqué à gérer pour les législateurs. Les règles concernant les données doivent être plus précises et s'attacher à connaître de manière subjective et individuelle à qui elles appartiennent. Par exemple, il existe des centaines de millions d'enfants qui surfent à partir du poste de leurs parents et ils ne sont pas identifiés comme tels. Comment alors protéger leurs données ?» Une régulation globale semble donc nécessaire même si elle apparaît difficile à mettre en place.

[http://www.latribune-online.com/suplements/multim\\_dia/18972.html?print](http://www.latribune-online.com/suplements/multim_dia/18972.html?print)



## **La wilaya d'Alger poursuit ses opérations Les commerçants appelés à rénover leur façade**

Les commerçants de la capitale sont appelés à appliquer à la lettre les nouvelles mesures qui seront prises par les APC de la ville d'Alger. Ces mesures consistent surtout en le respect des normes requises en matière de façades des commerces qui doivent être réaménagées, selon une source proche de la wilaya d'Alger. En effet, ces façades seront obligatoirement restructurées. Selon toujours la même source, beaucoup de façades des commerces de la ville d'Alger sont dans un état de détérioration très avancé et nécessitent des travaux de réaménagement. C'est l'objectif de la nouvelle mesure prise par les APC, conformément à l'instruction n° 2154 de la wilaya d'Alger. Cette mesure invite les APC de la capitale à agir rapidement et efficacement pour rafraîchir les façades «détériorées», dans un délai ne dépassant pas trois mois. D'autre part, il faut signaler que beaucoup de magasins ne disposent pas d'éclairage sur leurs façades. Cette situation ne peut se prolonger, alors que la capitale doit accueillir dans quelques jours une importante manifestation africaine. Il s'agit du 2e Festival panafricain qui sera organisé à Alger, du 5 au 20 juillet prochain. Cette grande manifestation continentale est une opportunité à saisir pour les responsables de la wilaya d'Alger. Ces derniers ont entamé plusieurs opérations de réaménagement au niveau de la capitale afin d'accueillir les invités dans de bonnes conditions. Des réaménagements qui ont touché pratiquement tous les secteurs, sportif, culturel, de détente, de loisirs, etc. Aussi, les commerçants sont directement concernés par ces travaux de réaménagement, eux qui sont déjà très nombreux à exercer à Alger. Selon une dernière estimation faite par la wilaya d'Alger, quelque 400 000 commerçants exercent dans la capitale, dont 50% sont des fast-foods, restaurants et pizzerias. La majorité de ces commerces ne sont pas conformes à la loi en matière de réaménagement des façades. Ces derniers ont un délai assez limité pour se mettre à niveau, dans le cas contraire, des sanctions seront prises à l'encontre des récalcitrants. Des sanctions matérialisées par le paiement d'une amende, souvent accompagnée de la fermeture du magasin.

**Par Sofiane Abi**

<http://www.lejourdalgerie.com/Editions/290609/Rubriques/Alger.htm>



**BORDJ-BOU-ARRÉRIDJ**

## **Dix jours sans Internet pour la majorité des abonnés de Fawri**

Depuis le 18 juin, la majorité des abonnés Adsl qui utilisent le modem Fawri sont complètement coupés de la connexion, impuissants devant la passivité des services d'Algérie Télécom de Bordj-Bou-Arréridj. Les plus impatients des clients, qui voient en l'outil Internet une nécessité absolue, notamment ceux dont l'activité professionnelle dépend à part entière de la Toile, à l'exemple des propriétaires de boîtes privées, s'étaient présentés auprès des services techniques de l'administration d'Algérie Télécom dans l'espoir de trouver une solution à leur calvaire.

Malheureusement, la réponse qu'ils ont reçue ne leur semble convainquante.

En fait, selon eux, la coupure n'est que momentanée et ne concerne que les nouveaux abonnés de Fawri et qu'il serait question d'un problème technique qui ne dépendrait point de la volonté des services d'Algérie Télécom de Bordj. Quoi qu'il en soit, l'on retiendra que la coupure persiste encore sans délai de résolution aucun.

**Saâdène Ammara**

<http://www.lesoirdalgerie.com/pdf/2009/06/29062009.pdf>